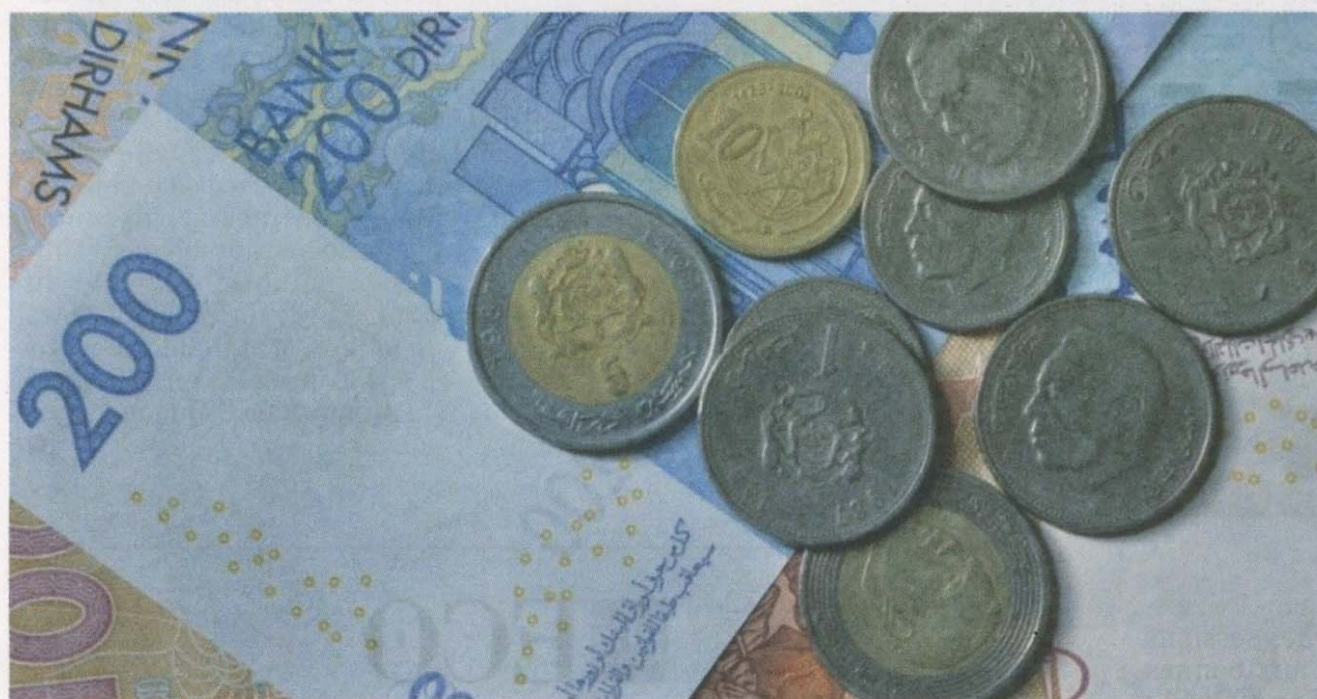


Mode de paiement.

Le cash a la peau dure

Les détenteurs de cartes bancaires marocaines s'en servent surtout pour effectuer des retraits. En effet, les Marocains retirent en moyenne une somme de 890 DH et réservent leur carte pour les petits achats dont le montant se limiterait en moyenne à 420 DH.



Aida Lô
a.lo@leseco.ma

L'ascension de la carte bancaire se poursuit. Toutes opérations confondues, l'activité monétaire marocaine a réalisé plus de 198,3 millions de transactions et 164,2 MMDH durant le premier semestre 2019, soit une progression de 10,4% en nombre d'opérations et de 9,9% en montant par rapport à la même période en 2018. Malgré une hausse soutenue durant ces dernières années, le paiement par carte bancaire est encore loin de concurrencer l'utilisation du cash. Les transactions par carte bancaire ont certes doublé en quatre ans, passant de 18 à 39 millions à fin juin 2019. Mais l'emploi de la carte sert surtout à régler les petites sommes. Le montant moyen par opération s'est stabilisé autour de 550 DH depuis 2016. Les détenteurs de cartes marocaines règlent en moyenne 420 DH d'achat avec leur carte. Les craintes liées à la sécurité de ce mode de paiement expliquent en partie la réticence des usagers à s'en servir pour régler des opérations de montants importants. Si cette responsabilité incombe à l'ensemble des acteurs de l'éco-

ystème monétaire (banques, commerçants, prestataires), le CMI consent des investissements importants dans la sécurisation des données sensibles des transactions par carte et garantit aux porteurs une protection contre les risques de fraude mais aussi contre les possibles atteintes à la vie privée. Les propriétaires de cartes étrangères dont un grand nombre de touristes, sont quant à eux, moins réfractaires à régler leurs achats par carte bancaire. Le montant moyen de leurs achats par ce mode de paiement se place autour de 1.400 DH durant ces quatre dernières années. En somme, les retraits prédominent les échanges. Sur les 188,7 millions de transactions recensées durant ce premier semestre 2019, plus de 81,2% représente les opérations de retrait. Celles-ci ont totalisé à fin juin, plus 153,2 millions d'opérations pour un montant de 136,7 MMDH, soit en hausse progression de 7,3% en nombre et 7,7% en montant par rapport à la même période en 2018. Ce qui représente un retrait moyen de 890 DH. « *La fiduciaire peut être impactée par plusieurs facteurs, en l'occurrence la taille du secteur informel, la prévalence de l'évasion fiscale et de*

la corruption ou encore des circonstances exceptionnelles telles que les périodes d'instabilité politique, de perte de confiance dans le système bancaire... », a souligné Bank Al-Maghrib dans son dernier rapport. Sauf qu'en préparation à une période estivale juchée de fêtes religieuses, le cash est roi. Les Marocains ont souvent tendance à se ruer vers les guichets automatiques, non pour effectuer leurs opérations bancaires mais plutôt pour retirer de l'argent liquide. Une tendance que Bank Al-Maghrib a relevée dans son dernier rapport. « *Généralement, le volume de la monnaie fiduciaire présente un profil saisonnier assez prononcé.*

Cette saisonnalité peut être à fréquence hebdomadaire, avec une tendance à l'augmentation la veille des week-ends, mensuelle avec des pics au moment des paiements de salaires, ou encore annuelle. Cette dernière est rythmée par les périodes de vacances, en particulier scolaires, et le calendrier hégirien, notamment l'avènement du Ramadan et des fêtes religieuses (Aid Al-Fitr, Aid Al-Adha, ...)», explique la banque centrale. Ainsi, sans l'effet de l'Aid Al-Adha, la croissance en glissement annuel de la fiduciaire aurait été de 6,9% au lieu de 11,2% observée en août 2017, de 8% contre 13,3% en janvier 2004 et de 15,3% au lieu de 21,4% en décembre 2006. Une situation qui n'est pas accommodante pour Bank Al-Maghrib. « *Face au creusement du besoin de liquidité bancaire, en lien essentiellement avec la hausse importante de la circulation fiduciaire, la Banque centrale a porté le volume total de ses injections à 62,6 MMDH en moyenne hebdomadaire contre 42,8 MMDH en 2017* ». En effet, la poursuite du creusement du déficit de liquidité entre juillet et septembre avec un pic de 76,3 MMDH en moyenne en août, reflétant essentiellement l'augmentation saisonnière de la circulation fiduciaire et dans une moindre mesure le repli des réserves de change. Cette prédominance du cash traduirait, selon la banque centrale, le faible niveau d'inclusion financière dont souffre le Maroc. Pourtant des efforts ont été consentis récemment par les autorités pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'inclusion financière. D'ailleurs, la prochaine entrée en activité des établissements de paiement et de la finance participative ainsi que la mise en place d'une solution de paiement mobile devraient dans les années à venir renforcer l'utilisation des services financiers et atténuer le recours à la monnaie fiduciaire. ●

Le cash circule toujours, même dans les pays développés

Malgré le développement des systèmes et moyens de paiement ces dernières années, l'utilisation du cash dans les transactions demeure importante dans de nombreux pays émergents et en développement, mais aussi dans certaines économies avancées. Les données du FMI montrent que la part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire n'a que faiblement reculé au cours des 15 dernières années, voire même augmenté dans certains pays. Elle s'est située en 2018 par exemple à 22,6% en Albanie, à 16,5% en Tunisie, à 16,8% en Russie, à 14% en République Tchèque et à 10,2% dans la zone euro. Au Maroc, cette part reste également élevée à 17,7%, reflétant une progression encore soutenue de la monnaie fiduciaire, avec en particulier des taux de 7,7% en 2017 et de 6,7% en 2018.